



Communiqué

MILLE COUPS DE FOUET CONTRE RAIF BADAWI ! FOUETTE EN PUBLIC TOUTES LES SEMAINES DEPUIS LE 9 JANVIER 2015

La torture comme sanction contre le délit de blasphème.

En mai 2014, lors du procès du blogueur saoudien Raif Badawi, condamné à 1000 coups de fouet et 10 ans de prison en Arabie Saoudite pour des propos tenus sur son blog, l'Association Internationale de la Libre Pensée écrivait à propos des fondements juridiques de cette décision :

« L'Arabie saoudite est un élément clé du système occidental d'alliances dans la région. Ses alliés s'embarrassent peu de remettre en cause cette théocratie et ses pratiques médiévales.

En réalité le décret utilisé vise toutes les nuances de la liberté d'expression puisqu'il qualifie de "terroristes" certes les athées, mais aussi tous ceux qui remettent en question les fondamentaux de l'Islam tels qu'ils servent de base à la monarchie wahabbite. Cela peut s'appliquer aux chiites, aux soufis, aux alaouites, aux ahmadis, tous musulmans, mais aussi aux chrétiens et aux hindouistes.

L'AILP considère qu'il s'agit là d'une mesure avant tout dirigé contre les saoudiennes et saoudiens qui commencent à revendiquer leurs droits fondamentaux de citoyens ou même à contester d'un point de vue religieux la dictature wahabbite. Le décret qui organise le renforcement de cette expression est avant tout un crime contre la liberté de pensée, et en premier lieu celle des saoudiennes et des saoudiens. »

Le communiqué se terminait par un appel aux libres penseurs pour qu'ils interviennent auprès de leurs gouvernements respectifs pour l'annulation de la sanction. Quelques-uns sont intervenus. La sanction s'applique, barbare et sauvage. Elle doit cesser !



L'Association Internationale de la Libre Pensée considère que la liberté d'expression ne se divise pas.

La conjointe de Raif Badawi, Ensaf Haidar, réfugiée au Canada le demande aux gouvernements : « Intervenez auprès du gouvernement d'Arabie saoudite » !

L'Association internationale de la Libre Pensée appelle toutes les organisations affiliées à intervenir auprès de leurs gouvernements respectifs et à publier les résultats de ces interventions.